

# RAPPORT D'UTILITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE

**01**

**ÉCOPÔLE CPIE  
PAYS DE NANTES**

*Page 3-6*

**03**

**LES ACTIONS 2020**

*Page 10-14*

**02**

**LE RÉSEAU DE  
L'ENVIRONNEMENT**

*Page 7-9*

**04**

**RAPPORT  
FINANCIER 2020**

*Page 15*



# Rapport Moral

## Écopôle CPIE Pays de Nantes Assemblée Générale du 2 juillet 2020

L'année dernière, lors de la tenue de cette même assemblée et de la présentation des comptes d'Ecopôle, nous étions encore à jauger l'ampleur de la crise qui traverse nos civilisations.

Aujourd'hui, il ne fait plus débat, du moins chez les scientifiques de l'IPBES<sup>1</sup>, que perte de biodiversité et crises climatiques sont des facteurs de causalités profonds des pandémies mondiales. Et les déclencheurs de ces causes sont sans surprise les activités humaines. D'où provient cette inertie qui bloque notre capacité à prévenir et met tout le paquet sur la capacité à guérir ?

Pas besoin de remonter dans l'histoire longue pour illustrer une réponse à cette question. Tout le monde est d'accord pour dire qu'il ne faut pas choisir les rêves des enfants à leur place, il est quand même de notre devoir d'adulte de les nourrir. Et si on se respecte, si on les aime en tant qu'humain et que l'on est ancré dans le monde réel, leur proposer un carburant pour leurs rêves qui ne les condamnent pas à brève échéance semble une option plus louable. Certains veulent nous faire rêver à un monde meilleur et plus « vert » grâce à la technologie et à l'innovation. Ces questions doivent nous intéresser ou nous préoccuper. La technologie est tout sauf neutre, développer une technologie doit être un choix politique et partagé. D'où l'intérêt de rendre le citoyen acteur dans le choix de telles décisions.

Nous ne sommes pas seuls à penser qu'un autre monde est possible, un monde plus solidaire et respectueux de la Terre. La convention citoyenne l'a démontré, un citoyen informé, à qui on laisse le temps de la réflexion choisit de son plein gré la voie du moins qui prépare vers le mieux.

Et Ecopôle dans tout ça ?

Point à point, avec le réseau nous pouvons contribuer à répondre à ces grandes questions. Bien sûr à notre échelle et avec l'humilité qui s'impose devant la complexité d'une telle tâche. Bien sûr l'année 2020 reste particulière, avec cette pandémie qui n'en finit pas, en même temps, nous sommes restés sur le pont, présents aux côtés du réseau, en maintenant un maximum d'activités. La planète n'attendra pas et l'urgence est déjà là. C'est pourquoi, nous avons décidé en 2020 de reposer les bases de notre futur projet associatif pour les 6 ans à venir. Ce sera aussi l'occasion pour nous de plus nous ouvrir aux différents acteurs et publics qui se préoccupent des enjeux de transitions.

Le centre de ressources d'Ecopôle, action phare s'il en est, devra lui aussi se remettre en question. Je voudrais remercier les membres du CA et de l'équipe d'Ecopôle qui travaillent à redéfinir les fondements de notre positionnement.

La vie du réseau a été la mission la plus impactée par la crise, et il nous faudra en tenir compte lorsque la vie « normale » reprendra. Nous sommes conscients à Ecopôle des efforts que nous devons faire à ce moment-là.

Les projets associant nos adhérents ont connu des destins différents. Dans un esprit de complétude, un travail remarquable a été réalisé dans le cadre de l'offre métropolitaine en éducation au développement durable, grâce aux implications de toute notre équipe et des membres de notre réseau réunis au sein du

groupement créé pour assurer ce marché public de Nantes Métropole depuis 2018. Les interventions dans les écoles ont été légèrement interrompues par la COVID, cependant, après le confinement de mars 2020, elles ont pu reprendre, sous des formes numériques. A côté de cet ambitieux programme qui s'est enrichi d'une proposition sur l'alimentation, je n'oublie pas les nouvelles conventions signées, notamment avec la ville de Carquefou. J'en profite pour remercier les communes de l'agglomération qui, pour la plupart d'entre elles ont maintenu leur soutien à Ecopôle et aussi à nos membres, durant cette année, pendant laquelle toutes les animations programmées n'ont pu avoir lieu.

Dans le cadre des opérations de sensibilisation et d'accompagnement au tri et à la prévention sur les déchets, en co-traitance avec le réseau, l'action a continué malgré les difficultés liées à la crise sanitaire. Je voudrais rappeler ici que notre rôle ne se limite pas à donner au citoyen les consignes de tri, mais bien de porter la parole sur ce que peut être un monde qui tend vers le zéro déchet à travers la complexité de nos consommations et comment ensemble nous pouvons y arriver, tout en répondant aux objectifs de la collectivité qui nous confie cette mission. C'est l'essence même de notre positionnement. .

Ce qui différencie Ecopôle et son réseau, c'est que non seulement nous sommes capables d'intervenir pour agir et sensibiliser sur de nombreuses thématiques touchant à l'environnement et en même temps de transmettre un lien entre le citoyen et le vivant. Le programme « Allées de la Nature » contribue fortement à cette inspiration à travers ses actions autour de la biodiversité.

Enfin, je ne voudrais pas conclure sans remercier toutes les équipes d'Ecopôle, tant au niveau technique qu'au sein du conseil d'administration. Je peux témoigner d'une immense force et d'une implication au service de notre projet et de notre réseau. La force de nos ambitions se dessine avec la dernière ligne droite dans le cadre du projet Neo Verde. Ce projet de déménagement nous occupe fortement en ce moment et se positionne dans la ligne de notre nouveau projet associatif comme un nouveau départ. Je tiens à particulièrement remercier, Yves, notre vice-président et ancien président, pour assurer la coordination de ce projet avec Christophe, notre directeur.

En conclusion, je souhaite soumettre cette réflexion pour alimenter le projet associatif. Une approche de l'écologie numérique me paraît indispensable afin d'apporter un regard décalé à ce qui dans la start-up nation fait consensus. Nos enfants au collège ont des Ipad parfois en remplacement de budget sortie en plein air. En même temps lorsqu'il y a besoin de ces technologies pour étudier lors de confinement, il n'y a pas de moyens techniques pour connecter tout le monde au professeur. L'incantation « techno-solutionniste » ne remplace pas de vrais choix, et le citoyen doit y prendre part, contribuons à alimenter cette réflexion.

Sébastien DARREAU  
Président d'Ecopôle

Nantes, le 29 avril 2021

<sup>1</sup> [https://ipbes.net/sites/default/files/2020-11/20201029%20Media%20Release%20IPBES%20Pandemics%20Workshop%20Report%20FR\\_Final\\_0.pdf](https://ipbes.net/sites/default/files/2020-11/20201029%20Media%20Release%20IPBES%20Pandemics%20Workshop%20Report%20FR_Final_0.pdf)

# 01

## ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES

### ÉCOPÔLE, UNE HISTOIRE, DES VALEURS

#### Les grandes étapes de la construction du réseau de l'environnement

À partir de 1996, quelques associations naturalistes et personnes engagées, à l'initiative de Jean-Claude Demaure (universitaire environnementaliste et adjoint à l'environnement de la ville de Nantes), lancent une réflexion pour constituer un réseau d'acteurs de l'environnement avec pour objectif de sensibiliser et diffuser de l'information dans le domaine de l'environnement.

**Écopôle - maison de l'environnement est créée le 22 avril 2000.** Son objet est précisé : information et sensibilisation à l'environnement, mise en réseau et coordination des acteurs de l'environnement.

Inaugurée le 23 juin 2000, l'ouverture au public est effective en septembre. Les activités de l'association se développent autour du centre de ressource et de la mise en place de programme éducatif de sensibilisation à l'environnement.

Malgré des difficultés économiques et de positionnement entre 2001 et 2002, Écopôle confirme son enracinement au sein de l'agglomération nantaise et obtient **la labellisation de Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement** en juillet 2003.

**De 2004 à 2007**, forte de son expérience, de son implantation, du label CPIE et du soutien des collectivités, l'association développe ses activités sur

l'agglomération. Fin 2007, une période de réflexion sur le projet associatif d'Écopôle s'ouvre avec le lancement d'un **agenda 21** permettant de dresser les orientations pour les 5 ans à venir.

Dès 2010, les premières conventions avec les communes autres que les villes de Nantes et de La Chapelle-sur-Erdre sont signées ; **Écopôle engage des projets de diffusion de l'information à l'échelle de toute l'agglomération au plus près des habitants (les espaces dédiés).**

Le projet « 100 jardins naturels » mis en place en 2008 s'enrichit et de nouveaux programmes voient le jour : sur la mobilité (Mobilus) et sur la prévention des déchets.

**En 2012**, Écopôle organise les 6<sup>es</sup> ateliers du développement durable de l'Union Régionale des CPIE sur le thème de la biodiversité et de la mobilisation citoyenne. Cette même année, l'association engage le renouvellement de son label CPIE. Il sera confirmé pour 10 ans à l'automne 2012.

**2013** est marquée par la désignation de Nantes comme « Capitale verte de l'Europe ». Plusieurs initiatives sont prises, dont la réalisation d'un recueil d'initiatives sur « l'innovation citoyenne » et la mobilisation du réseau pour proposer 4 villages itinérants « Y'à de l'écho ».

**En 2014**, Écopôle n'échappe pas au contexte économique difficile pour les associations et sa situation financière très difficile l'oblige à réduire les dépenses et à supprimer 2 postes.

**En 2015**, Écopôle implique son réseau pour le renouvellement du projet associatif pour la période 2016/2020. Il est validé par le Conseil d'Administration d'Écopôle en février 2016 et renforce l'association au coeur de son réseau d'acteurs pour plus de coopération.

Le nouveau projet associatif s'installe **à partir de 2016**, avec la réalisation du 1<sup>er</sup> Forum du réseau de l'environnement en mars.

**En 2017**, FAIRE'TILE, démarche d'accompagnement des habitants est formalisée par Écopôle avec l'appui de Territoires Conseil (Caisse des dépôts) et de l'UNCPIC. Le Grand Débat sur la transition énergétique accouche d'une feuille de route qui positionne l'éducation à l'environnement comme un enjeu majeur.

Déposé début 2017, **2018** consacre le dossier Allées de la Nature avec un financement européen FEDER qui permet de développer un programme ambitieux sur la trame verte et bleue à destination des habitants. Un programme d'éducation au développement durable multi thématiques est proposé à l'échelle de la métropole nantaise, qu'Écopôle coordonne pour le compte d'une vingtaine d'adhérents. Ce programme est géré avec un programme d'inscription et de planification, opérationnel à la **rentrée 2019**. C'est aussi cette année-là que Nantes Métropole renouvelle sa confiance à Écopôle et son réseau pour gérer le programme animation 0 déchet sur l'agglomération.

#### Dates clés de 1996 à 2020

**1996**  
Lancement de la réflexion autour de la constitution d'un réseau d'acteurs de l'environnement.

**2003**  
Écopôle est labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement.

**2000**  
Création d'Écopôle, maison de l'environnement.

**2007**  
Lancement de l'agenda 21 d'Écopôle.

**2012**  
Organisation des ateliers du développement durable sur le thème de la biodiversité et de la mobilisation citoyenne.

**2013**  
Mobilisation du réseau pour l'élection de Nantes, Capitale verte de l'Europe.

**2015**  
Organisation des ateliers du développement durable et des territoires sur le thème du pouvoir d'agir et de l'engagement citoyen pour l'environnement.

**2016**  
Lancement du projet associatif 2016/2020. 1<sup>er</sup> Forum du réseau

de l'environnement sur la Nature en ville Sommet mondial Climate Chance en septembre 2016.

**2018**  
Coordination et animation d'un programme d'éducation au développement durable sur l'ensemble de l'agglomération

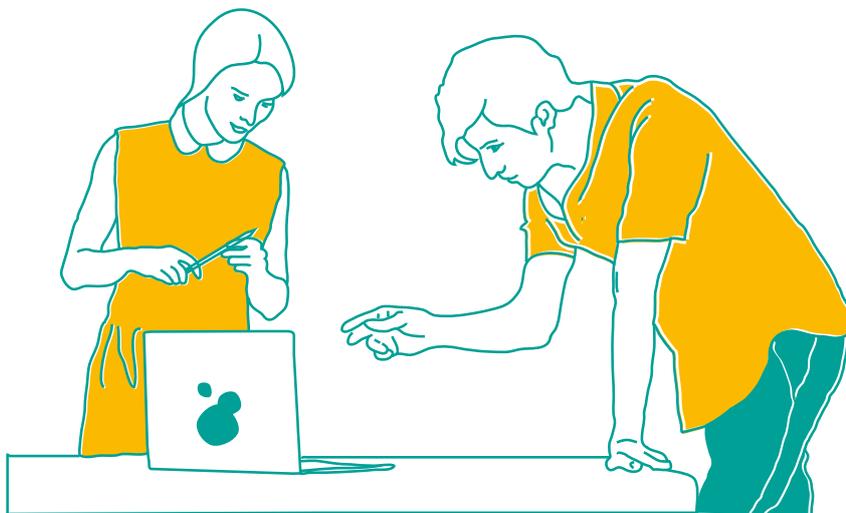
**2019**  
10<sup>e</sup> Dimanche au bord de l'eau et nouveau programme de sensibilisation "Territoire 0 déchet"

**2020**  
Pandémie qui ralentit nos activités et interroge nos pratiques

# PROJET ASSOCIATIF

## ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES

### 2016-2020



#### POSITIONNER LE RÉSEAU COMME ACTEUR RESSOURCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



##### Renforcer la promotion sociale et la reconnaissance des acteurs du réseau

-  **Les rendez-vous d'Écopôle**  
• 8 rendez-vous réalisés sur 4 ans
-  **Forum du réseau de l'environnement**  
• 5 forums réalisés (1 par an)
-  **Projet éducatif partagé**  
• 1 projet construit avec le réseau d'éducation d'Écopôle
-  **Plan de communication interne**  
• Plan de communication 2021 avec un volet numérique renforcé



##### Mutualiser les moyens et les compétences et développer les collaborations dans le réseau

-  **Formation des salariés et bénévoles du réseau (à construire)**
-  **Renouvellement du label CPIE**  
• Contribution et positionnement à la tête de réseau  
• Renouvellement du label CPIE Pays de Nantes en 2022



##### Accompagner le réseau dans une démarche de développement durable

-  **Révision du modèle économique d'Écopôle (diagnostic et pistes de travail validées)**  
• Participation au groupe national d'élaboration de la méthode (CRDLA environnement)  
• Mise en place d'une formation au sein du réseau de l'environnement nantais
-  **Révision du plan de communication externe (2017)**  
• Plan de communication axé sur le bénévolat

## LEGENDE

 en attente de lancement

 feuille de route validée ou en cours

 plan d'action défini et ressources mobilisées

 action en régime de croisière, à consolider

 projet terminé et objectif atteint

## ÉCOPÔLE COMME RÉFÉRENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Partager un lieu d'activités à l'échelle du réseau

- **Locaux et lieux d'activités partagés (futur locaux)**  
• Installation dans Neo Verde en juillet 2021
- **Refonte du site internet**  
• Mise en ligne du nouveau site internet en février 2021



## Favoriser dans le fonctionnement le bien-être et la convivialité

- **Convivialité au sein du réseau**
- **Management en mode projet**
- **Améliorer les conditions de travail de l'équipe**
- **Une plus forte implication des bénévoles et des administrateurs en particulier**
- **Création d'un pôle d'activités « Vie du réseau »**

## ÊTRE ACTEUR DU CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS AU COEUR DES TERRITOIRES



## Accompagner le changement des comportements et les initiatives citoyennes liées à l'environnement

- **Accompagnement de 4 quartiers (Bottière, Port Boyer, Haluêque)**  
• Faire Tile : méthode éprouvée avec 3 quartiers accompagnés
- **Offre globale EEDD pour les jeunes publics**  
• Programme métropolitain d'éducation à l'environnement et au développement durable
- **Initiatives citoyennes pour l'environnement**



## Accompagner les acteurs à l'adaptation au changement climatique et au maintien de la biodiversité

- **CEDRE (centre de ressources sur l'environnement)**
- **Formation des acteurs à l'EEDD**  
• 1 programme de formations dans le cadre des conventions avec les communes de l'agglomération
- **Programme nature en ville**  
• Programme Allées de la nature  
• Des expérimentations d'accompagnement à la maîtrise d'usage
- **Programme mobilité durable**
- **Programme alimentation locale et responsable**  
• Mon Restau Responsable  
• Elaboration d'un programme d'éducation à l'alimentation responsable
- **Programme prévention déchets**  
• Gestion d'un programme d'animations au tri et à la prévention des déchets  
• Contribution au territoire zéro déchet  
• Accompagnement du défi zéro déchet
- **Programme eau et milieux humides**  
• Accompagnement des riverains  
• Programme Allées de la nature

## NOS VALEURS

Écopôle CPIE Pays de Nantes est une association dont l'un des objets principaux est de fédérer les énergies d'un réseau d'acteurs de l'environnement engagé vers le développement durable. Les membres du réseau d'Écopôle reconnaissent la nécessité de respecter des principes fondamentaux de fonctionnement en réseau, qui traduisent une référence à des valeurs communes :

### AIRE URBAINE DE NANTES



Nantes Métropole Communauté Urbaine  
Autres communes de l'Aire Urbaine  
Bassin versant de l'Erdre

## CARTE D'IDENTITÉ DU CPIE

**NOM**  
Écopôle, Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement du Pays de Nantes

**SIGLE**  
Écopôle

**SIGNE PARTICULIER**  
Réseau de l'environnement de l'agglomération nantaise

**SIÈGE SOCIAL**  
17 rue de Bouillé – 44000 NANTES  
Tél. : 02 40 48 54 54  
Fax : 02 40 48 54 55  
contact@ecopole.com

**SITE INTERNET PRINCIPAL**  
www.ecopole.org

**SITES INTERNET SATELLITES**  
- www.ecopole.org/carnet-de-balades  
- www.100jardinsnaturels.fr



### Une approche humaniste de l'environnement

Elle vise à l'épanouissement de l'homme dans la complexité de son milieu de vie.



### La promotion de la citoyenneté

Elle a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts.



### Le respect de la démarche scientifique

Il se fait par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos concitoyens, face aux obscurantismes et aux idées reçues.



### L'autonomie et la responsabilité collective

Cette caractéristique induit l'autonomie des membres les uns par rapport aux autres, tout en maintenant une exigence de non-concurrence directe sans en avoir discuté pour trouver un terrain d'entente.



### La solidarité

Elle induit le respect des membres du réseau entre eux, la solidarité également vis-à-vis d'Écopôle en tant qu'association autonome porteuse d'innovations au service de l'intérêt général (pour son réseau).



### Le dialogue pour le co-développement

Il implique que chacun des adhérents et membres associés fasse connaître ses perspectives de développement afin de favoriser un co-développement respectueux des intérêts des uns et des autres (dialogue permanent, co-construction, coopération...).

### DATE DE CRÉATION

- Date de création de l'association de préfiguration : le 29 mai 1998, modifiée le 22 avril 2000 en Écopôle Maison de l'Environnement.
- Date de labellisation CPIE Assemblée Générale de l'UNCPIC des 3 et 4 juillet 2003
- Date de modification officielle du nom de l'association 12 juin 2009

### NOMBRE DE MEMBRES COTISANTS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

- Personnes physiques : 21
- Personnes morales : 76
- Total des adhérents au 31/12/2020 : 97 (+ 109 membres associés, soit 206 membres)

### AGRÉMENTS OFFICIELS DÉTENUS PAR L'ASSOCIATION

- 1- Autorisation formation professionnelle DRTEFP sous la dénomination d'Organisme de formation professionnelle N° : 52 44 034 44 le 13 décembre 1999, renouvelé le 30 avril 2008

- 2- Agrément pour la pratique des activités de jeunesse et d'éducation populaire (décret N° 84-567 du 4 juillet 1984 N° : 44 – 629 le 12 novembre 2001, préfecture de la République française Loire-Atlantique

### ADHÉSION À DES RÉSEAUX

- Réseau des CPIE (2003)
- CNEA
- École et nature

### TERRITOIRE D'INTERVENTION

Un territoire très urbanisé, qui privilégie de plus en plus l'environnement et la qualité de vie. Écopôle intervient majoritairement dans l'agglomération nantaise, un territoire de 52 336 hectares, et de plus de 630 000 habitants. Plus de la moitié du territoire est constitué d'espaces naturels ou agricoles, et 30 % de sa superficie est urbanisée. 24 communes constituent Nantes Métropole considérée comme le premier pôle urbain du Grand-Ouest.

# 02

## LE RÉSEAU DE L'ENVIRONNEMENT

LES ADHÉRENTS AU  
31/12/2020 personnes morales

- A**
- Accoord
  - ALIS 44
  - Alisée
  - AREMACS Pays de la Loire
  - Atelier de réparations collectives
  - Atelier des Langes (L')
  - Atelier du Furoshiki (L')
  - Atelier MobiCréa
  - Ateliers zéro déchet
  - ATMOTERRA
  - Auberge de jeunesse de Nantes
- B**
- Bateau La Luce
  - Bibliothèque associative Paul Eluard
  - Boîtes vertes (Les)
  - BOOMFOREST
- C**
- BricoLowtech
  - Cabane d'Elo (La)
  - Cicadelle (La)
  - CIM E (LA)
  - CIVAM 44
  - CLEMENTINE
  - Clisson Passion

- E**
- CNAM Pays de la Loire
  - COLLEGE LUCIE AUBRAC
  - Compostri
  - Connexions (Les)
  - Corto Loisirs
  - Ecoburo
  - ECOS
  - Enjoliveurs (Les)
  - Escapades Branchées
  - Estuarium
- F**
- Fédération de Loire Atlantique pour la pêche et la protection du milieu aquatique (La Fédération des Amis de l'Erdre (La))
- G**
- GAB 44
  - Galerie du Zéro Déchet (La)
  - Goulaine Nature Environnement
  - Groupe Nature et Environnement
- I**
- INTI
- J**
- Jardin ressource (Le)
  - Jardine
- L**
- Lézards au Jardin (Les)
  - Liamm
  - Loire Atlantique Développement
  - LPO 44
  - Lutin
- M**
- Magali LORRE
  - Mairie d Orvault
  - Mairie de Saint-Julien-de-Concelles
  - Mana Verde
  - Maxime LE BORGNE
  - MiamNutrition ACADEMIE

- O**
- Mieux trier à Nantes
  - MILLE MILIEUX
  - OASIS ENVIRONNEMENT
  - Office de Tourisme - Grand Lieu Communauté
  - Ouvre Boîtes 44
- P**
- Petits Débrouillards Grand Ouest
  - Place au Vélo
  - Poisson Pilote
  - Potagers essaimés (Les)
- R**
- R3D2
  - Relais (Le)
  - Ressourcerie de l'Ile (La)
  - RScop
- S**
- Sakaidé
  - SOBRIETY
  - Supporterre
  - Surfrider Foundation Europe
- T**
- Terre des Plantes
  - Toue de Nantes (La)
  - Transistore (Le)
  - Tricyclerie (La)
- V**
- VECPDL
  - Vélocampus
  - Village Terre et Vie
- Z**
- Zéro Waste Nantes

### ÉTAT DE SITUATION DU RÉSEAU, AU 31/12/19

**206**  
**MEMBRES**  
dont 97 adhérents

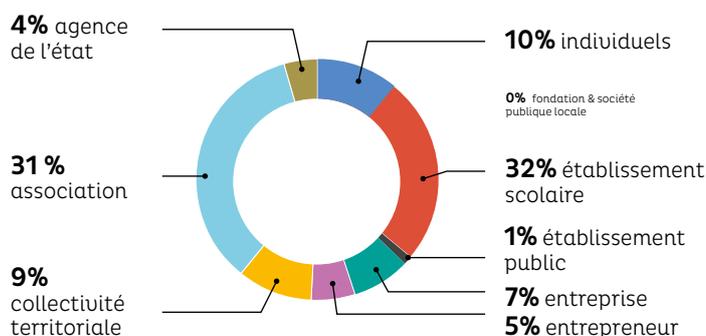
21 individuels  
76 structures  
109 membres associés  
(par convention).

En 2020, 22 nouveaux adhérents ont rejoint le réseau (6 individuels et 14 structures).

Habituellement, le nombre d'adhérents est plus proche de 140 que de 100.

La crise sanitaire n'a pas permis un renouvellement des adhésions optimum. En cause, on peut citer : des difficultés de paiements, de suivi administratif et une désorganisation pour les adhérents habitués à payer leur cotisation en présentiel à l'accueil d'Écopôle (locaux fermés durant le confinement). Cette baisse est notamment plus forte pour les adhérents individuels.

### Répartition de tous les membres par statut administratif



## LES ÉQUIPES

### Le conseil d'administration, Élections du 2 juillet 2020

#### COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS PERSONNES PHYSIQUES : 9

**Catherine AMAURY**, adhérente individuelle demeurant à Nantes

**Thomas CHEDEVILLE**, adhérent individuel demeurant à Thouaré sur Loire

**Sébastien DARREAU**, adhérent individuel demeurant à Nantes

**Jean DESUCHE**, adhérent individuel demeurant à Carquefou

**Jean Yves FOQUEREAU**, adhérent individuel demeurant à Saint Herblain

**Sandrine LEBEAU**, adhérente individuelle demeurant à Maisdon-Sur-Sèvre

**Martha LE CARS**, adhérente individuelle demeurant à Nantes

**Yves LE CARS**, adhérent individuel demeurant à Nantes

**Cathy MASSON**, adhérente individuelle demeurant à Nantes

#### COLLÈGE DES MEMBRES ACTIFS PERSONNES MORALES : 12

**ANDE**, représentée par Jérôme DYON

**BricoLowtech**, représentée par Claude LEGROS

**La CLCV 44**, représentée par Jean-Louis PETERMANN

**Corto Loisirs**, représentée par Loïc VALLEE

**Fédération des amis de l'Erdre**, représentée par Simon PREVOST

**Goulaine Nature Environnement**, représentée par Didier RAINGEARD

**La Toue de Nantes**, représentée par Olivier BICHE

**Les FRANCAS**, représentée par Laurent DIAKITÉ

**L'Ouvre-Boîtes 44**, représentée par Pieric DECAESTEKER

**Virage Energie Climat**, représentée par Charles ESMENJAUD

**T'Cap**, représentée par Michel BEAUMONT

**Zéro Waste Nantes**, non renseigné

#### COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS : 6

**Denis CLAVREUL**, adhérent individuel demeurant à Nantes

**L'ACCOORD**, représentée par Anne GABORIAU

**Bretagne Vivante SEPNEB**, représentée par Gérard QUIBAN

**La Chambre d'Agriculture**, non renseigné

**La L.P.O. 44**, représentée par Philippe BRISEMEUR

**La SSNOF**, non renseigné

#### MEMBRES DU BUREAU ÉLECTIONS DU 06/10/2020

**Président** : Sébastien DARREAU

**1<sup>er</sup> Vice Président** : Loïc VALLEE (Corto Loisirs)

**2<sup>e</sup> Vice Président** : Yves LE CARS

**Trésorière** : Sandrine LEBEAU

**Trésorier adjoint** : Jean-Yves FOQUEREAU

**Secrétaire** : Catherine AMAURY

**Membre** : Anne GABORIAU (ACCOORD)

**Membre** : Jean DESUCHE

**Membre** : Jean-Louis PETERMANN

### L'équipe professionnelle

**L'équipe d'Écopôle CPIE Pays de Nantes est constituée de 13 personnes, soit 10,49 ETP au 31/12/2020**

**Emmanuelle BLANCHARD**, chargée d'accueil et assistante réseau

**Françoise BREILLARD**, coordinatrice éducation environnement & développement durable (Centre de ressources pédagogiques, Cycle de l'eau, autres animations

pédagogiques)

**Chloé CORMIER**, chargée de communication et des réseaux internet et sociaux

**Virginie DANILO**, coordinatrice pédagogique (programme EEDD métropolitain / communes agglomération, programme déchets et biodiversité, Formation au développement durable, Interventions diverses)

**Sylvie GUIBERT**, documentaliste spécialisée environnement & développement durable (Accueil, gestion et animation du centre de documentation et d'information du public)

**Christophe LACHAISE**, directeur

**Françoise LUCO**, accueil et secrétariat

**Sandra MAZEL** chargée de mission nature en ville (Tous acteurs de l'Erdre, 100 jardins naturels, Biodiversité, Eau)

**Céline MÉRAND**, coordinatrice éducation environnement & développement durable (Gestion du Centre de ressources pédagogiques, centre exposition Nantes métropole, cycle sonore, interventions diverses)

**Florian ROQUINARC'H**, chargé de mission développement durable et pratiques urbaines (Mobilité, transports, déchets, habitat, agenda 21)

**Patricia ROUAUD**, assistante de direction (gestion administrative, secrétariat)

**Laurence SCRUGNEC**, secrétariat, comptable, depuis le 12/11/2019 (Fin de contrat le 18/05/2021)

#### Et en stage

**Adèle COLETTE**, Communication et Carnet de Balades (3 mois)

**Evan LOYER**, Néo Verde et Bienvenue dans mon jardin (3 mois)

#### Et en service civique pendant 8 mois

**Martial DESQUATREVAUX** (du 2 septembre 2019 au 30 avril 2020)

**Clémentine VERRECKT** (du 22 septembre 2020 au 21 mai 2021)

Écopôle CPIE Pays de Nantes est en soi une instance de concertation et de dialogue entre acteurs de l'environnement sur l'agglomération nantaise. Toutefois, l'association (le plus souvent au titre du réseau) participe à des instances de concertation :

- Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Nantes Atlantique - **Jérôme Dyon**
- Comité Alimentaire territorial - **Martha Le Cars**
- Conseil de développement de Nantes Métropole
- Centre pour accompagner et développer les ressources pour les associations nantaises (CADRAN)
- Groupe Ressources en EEDD du Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- Groupe centre de ressources du GRAINE Pays de Loire
- Conférence permanente de « la Loire et nous » - **Gérard Quiban**
- Interassociatif du Comité de pilotage de la politique de la ville
- Via l'URCPIE - CESER - **Denis Leduc** (président du CPIE Logne et Grandlieu)
- Comité d'orientation de la plate forme RSE de Nantes Métropole
- Conférence ouverte de la Transition Énergétique (COTE) - **Yves Le Cars**
- Comité des partenaires de la mobilité **Catherine Amaury**
- Comité consultative des services publics locaux - **Jean-Yves Foquereau**

## UNE ASSOCIATION IMPLIQUÉE DANS LE RÉSEAU DES CPIE<sup>1</sup>

Écopôle, association labellisée CPIE Pays de Nantes depuis 2003, est pleinement dans la dynamique des CPIE, avec ses spécificités liées au territoire, mais surtout à un fonctionnement en réseau. Le label CPIE est un atout qui se traduit par une plus forte légitimité et reconnaissance, notamment des partenaires éducatifs.

### L'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire

Depuis 2005, les 7 CPIE ligériens sont réunis au sein de l'Union régionale des CPIE des Pays de la Loire qui se donne pour missions de mutualiser et de diffuser sur l'ensemble du territoire ligérien les pratiques des CPIE ; d'anticiper des problématiques territoriales ; d'accompagner le changement, en partageant les compétences du réseau, les expériences, les outils et en construisant des partenariats structurants.

Chaque association CPIE développe un savoir-faire et des compétences propres aux enjeux locaux. Par leur connaissance fine des territoires, des acteurs en présence, des logiques et des problématiques locales de développement durable, ils animent le dialogue territorial pour coconstruire, avec toutes les parties prenantes, un territoire durable pour demain. Leurs compétences convergent autour de thématiques phares : eau, biodiversité, réduction des pesticides, alimentation, réduction des déchets, mobilité durable, énergie...

Discutées en 2019 et mises en place en 2020, les orientations régionales s'articulent autour de 4 axes :

- l'animation d'un réseau local d'associations des Pays de Loire, labellisées CPIE.
- l'accompagnement des entreprises dans la prise en compte de la biodiversité (édition de 3 tomes "territoires, entreprises et biodiversité"...) )
- l'accompagnement des territoires vers la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques (territoires innovants, Portraits de territoires...).
- le développement des sciences participatives (Un Dragon dans mon jardin, Rando'clim, Atlas Herpétho...)



UNION RÉGIONALE  
PAYS DE LA LOIRE



FONDATION  
NICOLAS HULOT  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

Les CPIE sont des associations labellisées qui agissent sur leurs territoires pour que les personnes et les organisations (collectivités, associations, entreprises) prennent en compte les questions environnementales dans leurs décisions, leurs projets et leurs comportements, en faveur d'un développement durable. Par son caractère urbain et périurbain, Écopôle tient une place singulière dans un réseau national des CPIE comptant plus de 80 structures très majoritairement ancrées dans des régions rurales. Il est l'un des rares CPIE dont l'activité en milieu urbain consiste à favoriser les liens au sein d'un réseau d'une centaine d'associations, à coordonner des projets collectifs et à valoriser leurs compétences auprès d'institutions, de collectivités territoriales et vis-à-vis de publics variés.

### Union nationale des CPIE

L'Union nationale des CPIE, association reconnue d'utilité publique, gère le label CPIE et en garantit sa qualité. Elle accompagne au quotidien les 80 CPIE, tous engagés dans une démarche de progrès continu, au cœur du label. Elle veille à l'actualisation régulière des grandes orientations du réseau.

Elle initie, avec son réseau, des programmes nationaux d'action que les CPIE déploient (DDmarche®, Observatoire de La Biodiversité®, Point Info Biodiversité®, partenariat avec l'INRA, le Muséum national d'Histoire

naturelle, la Caisse des Dépôts, EDF, l'agence de l'eau Loire Bretagne...).

**L'Union nationale coopère également au sein de collectifs et de coordinations nationales :**

- elle copilote le collectif français d'éducation à l'environnement vers un développement durable, édite sa gazette et anime son site internet,
- elle porte et anime le CNAR Environnement, dispositif collectif d'aide et d'appui aux dispositifs locaux d'accompagnement et aux

centres régionaux de ressources et d'animation,

- elle est membre de la commission permanente du Réseau rural français.

Depuis 2016, l'UNCPPIE et la Fondation pour la Nature et l'Homme (Fondation présidée par Nicolas Hulot) animent une Alliance Stratégique sur les bases de valeurs, d'une vision et d'une ambition partagées, dans deux domaines privilégiés : l'animation de la plateforme nationale des sciences participatives et une stratégie concertée en faveur d'une alimentation plus durable.

<sup>1</sup> Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

## UNE ÉCO-MÉTROPOLE ENGAGÉE DANS LA PRÉSERVATION DU CLIMAT

- Coordination de la semaine européenne de réduction des déchets sur Nantes Métropole
- Contribution au Grand Débat sur la transition énergétique et participation à la conférence ouverte sur le TE.
- Coordination d'un programme pédagogiques sur les déchets (animations et projets)
- Mise en place de 5 programmes d'éducation à l'environnement sur l'agglomération nantaise, dont un nouveau programme sur l'alimentation responsable
- Participation active à la construction du PAT (Projet Alimentaire Territorial) de Nantes Métropole et au Comité Alimentaire Territorial

### FAITS MARQUANTS

- ACCOMPAGNEMENT DE LA DÉMARCHÉ « MON RESTAU RESPONSABLE SUR L'AGGLOMÉRATION
- COORDINATION DU PROGRAMME D'ANIMATION « TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET ZÉRO GASPILLAGE »



*Nature en ville*



## UNE ÉCO-MÉTROPOLE ENGAGÉE DANS LA PRÉSERVATION DES MILIEUX

- Feuille de route « Nature en ville »
- Participation à la conférence permanente de la Loire (issue du Grand Débat Loire en 2015)
- Feuille de route « Tous acteurs de l'Eau et des milieux humides »
- Animation d'un programme pédagogique sur l'eau et la forêt
- Formations sur l'entretien des cimetières et des terrains de sports
- Accompagnement « Quartier libre pour la nature » à Boissière (Nantes) et au Marais (Couëron)
- Etude sur la contribution des entreprises à la Trame Verte et Bleue en Pays de la Loire

### FAITS MARQUANTS

- CARNET DE BALADES : CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE WEB DÉDIÉ
- RÉALISATION DE LA 9E ET 10E ÉDITION DE LA MANIFESTATION UN DIMANCHE AU BORD DE L'EAU
- MISE EN PLACE DU PROGRAMME « ALLÉES DE LA NATURE » AVEC LA CRÉATION D'UNE EXPOSITION (12 PANNEAUX D'EXPOSITION ET LE JEU 9M2) ET D'UN SITE WEB DÉDIÉ



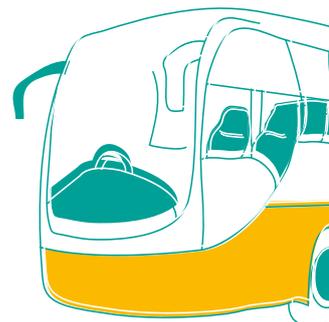
*Jardins partagés*

## UNE MÉTROPOLE MOBILISÉE ET PARTICIPATIVE

- Formation à l'accompagnement des agents des bailleurs sociaux, des collectivités
- Formation sur les relations entre urbanisme et biodiversité
- Contribution active à la mise en place du PDU (2016/2025)

### FAITS MARQUANTS

- DÉMÉNAGEMENT VERS DE NOUVEAUX LOCAUX, CORRESPONDANT DAVANTAGE À NOS VALEURS
- CRÉATION D'UN CAHIER DE PRÉCONISATIONS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT



# 03

## LES ACTIONS 2020 D'ÉCOPÔLE CPIE PAYS DE NANTES

Les faits marquants de 5  
années de projet associatif  
à Écopôle

### FAIT MARQUANT

- MISE EN PLACE DE DEUX GROUPEMENTS DE CO-TRAITANCE POUR RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX MARCHÉS PUBLICS DE NANTES MÉTROPOLE (ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET

### UNE MÉTROPOLE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE

- Charte du réseau d'Écopôle (règlement intérieur) et animation du réseau (comité de coordination)
- Gestion et soutien à l'activité économique des associations membres, par la coordination de marché public dans le cadre d'une réponse collective.
- Soutien à l'activité économique des membres du réseau par des réponses collectives aux marchés publics.

### UNE MÉTROPOLE ÉQUILIBRÉE DANS SA FORME (HABITAT) ET DANS SA MOBILITÉ (DURABLE)

- Accompagnement des dispositifs d'Agenda 21 auprès des associations du territoire
- Animation d'un réseau de diffusion des ressources, les espaces dédiés d'Écopôle
- Coordination du réseau des acteurs de l'environnement
- Création de l'association "60B" sur le quartier Bottière

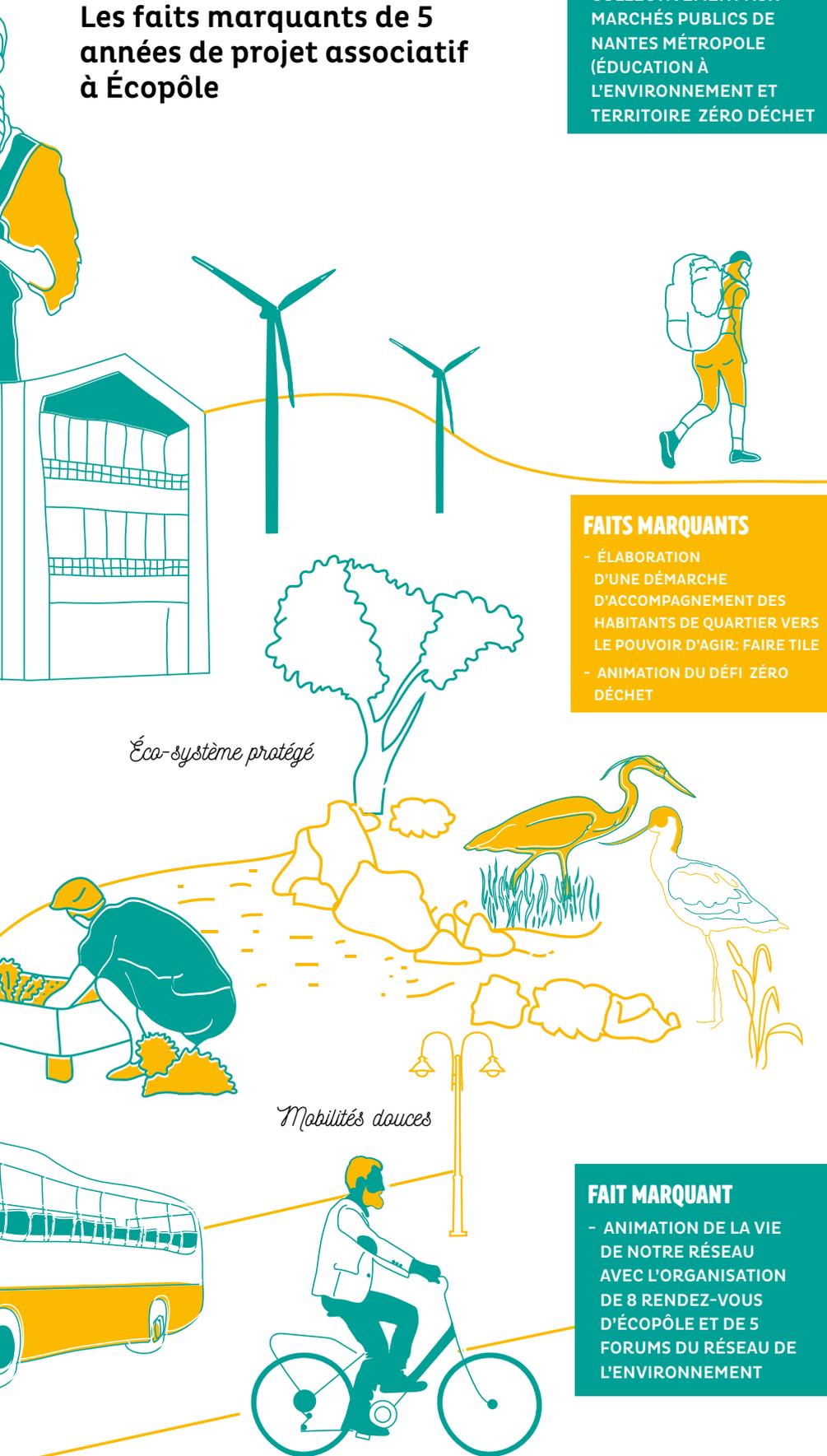
### FAITS MARQUANTS

- ÉLABORATION D'UNE DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT DES HABITANTS DE QUARTIER VERS LE POUVOIR D'AGIR: FAIRE TILE

- ANIMATION DU DÉFI ZÉRO DÉCHET

### UNE MÉTROPOLE SOLIDAIRE ET COOPÉRANTE

- Centre de ressources développement durable spécialisé sur l'environnement (CEDRE)
- Des conventions d'animations sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement avec 10 collectivités de l'agglomération
- Animation et coordination du réseau des acteurs de l'environnement (240membres)
- Programme Initiatives citoyennes / formation à l'accompagnement des habitants.
- Formation auprès des animateurs et animatrices des temps d'accueil périscolaire (TAP\*)



*Eco-système protégé*

*Mobilités douces*

### FAIT MARQUANT

- ANIMATION DE LA VIE DE NOTRE RÉSEAU AVEC L'ORGANISATION DE 8 RENDEZ-VOUS D'ÉCOPÔLE ET DE 5 FORUMS DU RÉSEAU DE L'ENVIRONNEMENT

## UNE OFFRE MÉTROPOLITAINE D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ADAPTÉE

Après une programmation complète des actions d'EDD réalisée à l'automne 2019, la pandémie, qui nous a tous bousculés, a contraint Ecopôle et son réseau à adapter ces actions, notamment virtuellement. Dès la mi-mars et avec le soutien de Nantes Métropole, les adhérents d'Ecopole se sont mobilisés pour migrer tous les contenus pédagogiques des 5 programmes vers des supports numériques.

Les 17 co-traitants du marché public EDD ont travaillé à la création d'animations virtuelles permettant aux élèves de mener ces animations à distance (à la maison ou en 1/2 classe). Ces dossiers ont été construits sur la base des objectifs devant être atteints au cours

des animations en présentiel. Afin de rendre les élèves plus autonomes, les animateurs les ont construits de manière ludique et intuitive. En accord avec les principes du développement durable, nous n'avons pas obligé les élèves à imprimer, ou à travailler sur écran. Une partie des animations proposées pouvaient ainsi être conduites durant l'heure de sortie quotidienne autorisée au sein des espaces naturels métropolitains. Un suivi pédagogique a été mis en place par les animatrices et les animateurs, qui devaient intervenir, en direction des enseignants afin de les aider à accompagner leurs élèves et réussir leurs animations.

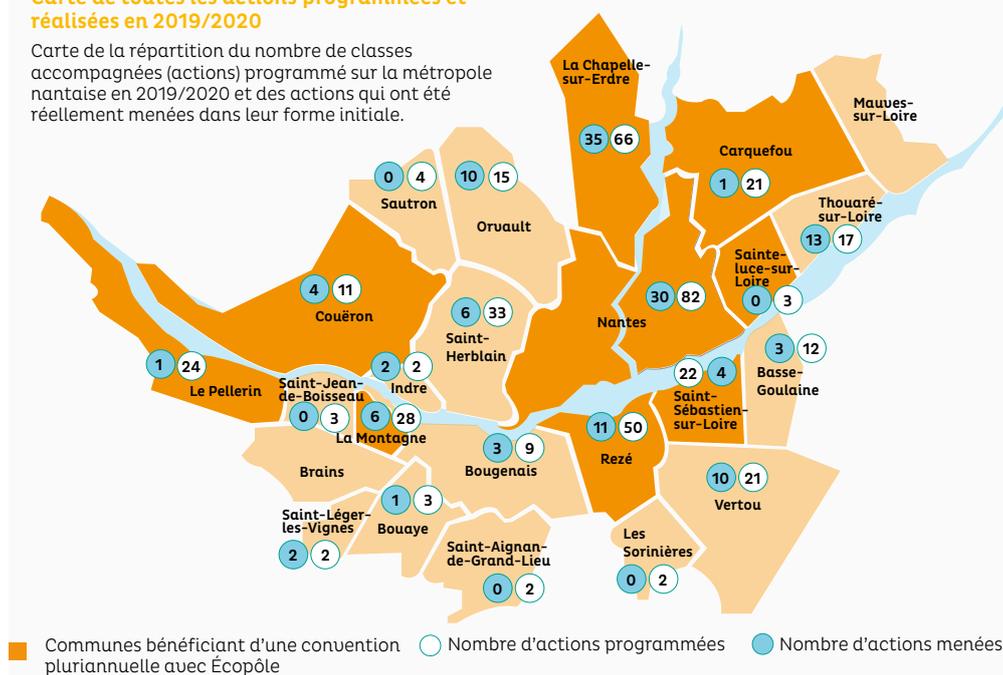
29 dossiers pédagogiques interactifs et créatifs ont été imaginés en lien étroit avec les animations :

- 2 pour le programme Energie,
- 3 pour le programme Mobilité,
- 5 pour le programme Eau,
- 9 pour le programme Déchets,
- 10 pour le programme Biodiversité.

**299 animations ont été réalisées à distance** dès la rentrée de printemps via l'envoi de ces dossiers pédagogiques, **3 475 élèves concernés (soit 192 classes)**. Élèves, parents et enseignants ont été très satisfaits de la qualité de ces dossiers : 74 % des dossiers ont été utilisés.

### Carte de toutes les actions programmées et réalisées en 2019/2020

Carte de la répartition du nombre de classes accompagnées (actions) programmé sur la métropole nantaise en 2019/2020 et des actions qui ont été réellement menées dans leur forme initiale.



Un programme sur l'alimentation vient s'ajouter aux 5 autres programmes éducatifs. Il a été créé et testé en 2020 par le GAB 44, La Clé des Champs et Ecopôle pour des classes de primaire (maternelle et élémentaire). Son déploiement se fait à partir de janvier 2021.

### À SAVOIR

74 % des actions non réalisées ont tout de même été menées dans le cadre d'un dossier pédagogique numérique (toutes les communes de Nantes Métropole), ou reportées dans le cadre du dispositif 2S2C voire des activités de l'été (Ste Luce, Le Pellerin, La Montagne, Nantes et La Chapelle sur Erdre).

### NOMBRE DE CLASSES (PROJETS) ACCOMPAGNÉS SUR LA MÉTROPOLE

**908** journées d'animations

**449** projets (classes différentes)

**9 774** élèves différents sensibilisés

**31** structures intervenantes

**24** classes participant au programme biodiversité

**58** classes participant au programme réduction et prévention des déchets

**76** classes participant au programme eau

**15** classes participant au programme énergie

**40** classes participant au programme mobilité

**157** classes / groupes d'enfants accompagnés dans le cadre des conventions avec les communes.

## NEO VERDE

Écopôle s'installera début juillet 2021 dans ses nouveaux locaux au 31 rue Louis Joxe, sur l'île de Nantes, au rez de chaussée d'un bâtiment construit par Réalités, le NEO VERDE. Cette installation est le fruit de 5 ans de travail et de partenariat entre les collectivités, Nantes Métropole et la ville de Nantes, le promoteur Réalités, le futur propriétaire Atlantique Habitations et bien sûr Écopôle. Basé sur un projet renouvelé qui tient compte des nouveaux enjeux de notre association, ce mouvement s'inscrit dans une ambition réaffirmée en 2016 lors du renouvellement de notre projet associatif initié en 2010. Cinq ans d'effort, de réussite, parfois de déception et d'expérimentation pour inventer un modèle de partenariat à capitaliser, à reproduire et porteur de sens pour les associations, le territoire et l'animation de la ville.



### L'ACCOMPAGNEMENT À LA MAÎTRISE D'USAGE :

C'était l'un des sujets centraux du projet : s'installer dans de nouveaux locaux, adaptés à nos besoins et situés dans un quartier dans lequel Écopôle souhaitait s'engager. En l'occurrence, il s'agissait de doter la résidence d'équipements et d'espace, supports des engagements en faveur de l'environnement. Trois cibles furent retenues. La première cible est la biodiversité : elle est atteinte par la végétalisation et la création d'espace de jardinage imposant la nature en ville sur deux terrasses (voir plus haut), un mur à l'est qui fait la jonction entre les

### NEO VERDE : UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL VÉGÉTALISÉ

Conçu par le promoteur Réalités et le cabinet d'architecture nantais Berranger Vincent, Neo Verde accueillera une soixantaine de logements dont la moitié à vocation sociale, une crèche « Tom Pouce » et bien sûr les futurs locaux Écopôle CPIE Pays de Nantes. Les 280 m<sup>2</sup>, répartis sur deux étages, seront consacrés à notre association pour y héberger des bureaux, des espaces de collaboration et notre centre de ressources. La végétalisation verticale de sa façade nord, la présence de 2 terrasses accueillant des bacs plantés et jardinés et un prolongement planté entre ces deux terrasses, le long du mur est de la résidence sont des marqueurs de Neo Verde. Il sera le premier bâtiment « vraiment » végétalisé de l'île de Nantes.

### UN PARTENARIAT TOUT RELATIF AVEC LE PROMOTEUR :

Dès le début du partenariat avec Réalités, Écopôle s'est engagé à accompagner le constructeur vers une résidence respectueuse de l'environnement. De plus, Écopôle souhaitait, comme le cahier des charges de la SAMOA l'imposait, préparer l'accompagnement des habitants et doter la résidence des supports d'implication vers des pratiques vertueuses. Au delà des engagements de base de Réalités (RT 2012 moins 20% , matériaux de construction choisis au sein de filières locales, suivi des consommations énergétiques, démarche de certification NF Habitat HQE, des terrasses partagées végétalisées, un système de récupération des eaux de pluie, une mixité au palier, des espaces communs dans tout le projet), notre association s'est engagée dans une série de préconisations auprès de Réalités sur 11 cibles (énergie, mobilités, nature en ville, pollution électromagnétique, consommation déchets, accompagnement à la maîtrise d'usage...). Ce travail important a fait l'objet d'un cahier de préconisations

posées le long de la coursive Nord, mais aussi grimant le long du bâtiment bardé de bois, les espèces plantées sont endémiques et adaptées au contexte urbain. Les bacs de la première terrasse au R+4 seront réservés au jardinage par les habitants. Un composteur, installé par Compostri, a également trouvé sa place sur cette terrasse. Enfin, la dernière terrasse, au 7<sup>ème</sup> étage, équipée de bacs plantés, sera consacrée à la contemplation et permettra de profiter d'une vue exceptionnelle sur la ville. Tous les bacs seront irrigués par un système de goutte à goutte. Un réservoir situé dans le parking récupère l'eau de pluie du bâtiment et alimente tous les bacs plantés de la résidence.

sur lequel Réalités s'est prononcé, pour aboutir à une évaluation finale, portée par Écopôle (1). Cette dernière prend en compte à la fois les ultimes engagements du constructeur mais interroge également la cohérence entre les politiques publiques et les réalisations. Ce partenariat avec Réalités et Atlantique Habitations, futur propriétaire, a fait l'objet d'une convention tripartite qui a matérialisé les engagements de chacune des parties.

En conclusion, si la relation avec le promoteur n'a pas toujours été facile, n'ayant jamais vraiment considéré Écopôle comme un véritable partenaire, si la SAMOA fut de bon conseil, force est de constater que le lien créé avec Atlantique Habitations fut essentiel pour l'aboutissement de ce projet, tant pour créer les bonnes conditions à l'installation d'Écopôle dans ses futurs locaux que pour préparer l'accompagnement des habitants.

(1) groupe mixte de membres du conseil d'administration et de membres de l'équipe permanente.

sujets sont d'ores et déjà sur la table, avec l'installation d'un composteur, les possibilités offertes aux familles et aux salariés de la crèche de participer aux actions pilotées par Écopôle (défi famille zéro déchet, par exemple). Enfin, une troisième cible sur la question des mobilités a été avancée sans engagement pour l'instant. Écopôle est prêt à accompagner les familles du Neo Verde, à condition qu'elles-mêmes souhaitent s'engager : l'avenir nous le dira!

# ÉCOPÔLE RENOUVELLE SON PROJET ASSOCIATIF ! PARTICIPEZ À SON ÉLABORATION

Dans le cadre de ce renouvellement, Écopôle doit tenir compte d'un contexte très changeant :

- Crise sociale et démocratique, dont gilets jaunes (octobre 2018)
- De nouvelles équipes municipales sont arrivées courant 2020
- L'écologie et l'environnement sont devenus des phénomènes de société et des sujets de préoccupations majeurs, notamment depuis la COP21 à Paris en 2015, les manifestations jeunes pour le climat (mi-2018)
- La crise COVID apporte, entre autre choses, des modifications importantes de la mobilité (et de notre rapport au numérique?) depuis mars 2020
- Etc.

Tous ces facteurs ont conduit Écopôle à intégrer ces éléments nouveaux dans sa réflexion.

## UN PROJET ASSOCIATIF, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est le fruit d'une réflexion collective qui traduit le positionnement politique et stratégique de l'association pour les six prochaines années. (2021-2026) Il s'agit donc de proposer une vision en précisant les priorités données à l'action pour atteindre les objectifs stratégiques.

**AUJOURD'HUI, ÉCOPÔLE  
CPIE PAYS DE NANTES  
C'EST... UN ACTEUR DE LA  
TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
SUR LE TERRITOIRE DE LA  
MÉTROPOLE NANTAISE PAR**

1

L'animation d'un réseau d'acteurs locaux (240 membres)

3

La mise à disposition de documentation et de ressources

2

La coordination d'un programme d'actions d'éducation à l'environnement

4

La mise en oeuvre de projets au coeur du territoire

## POURQUOI

### CONTRIBUER AU FUTUR PROJET ASSOCIATIF D'ÉCOPÔLE ?

Pour donner toute sa valeur et sa force au projet associatif, il est important qu'il soit concrètement le résultat d'une réflexion collective.

Écopôle souhaite ainsi que toutes les structures et personnes qui ont envie de contribuer au sujet de transition écologique puissent le faire.

## COMMENT

### CONTRIBUER AU FUTUR PROJET ASSOCIATIF ?

- En répondant à un questionnaire en ligne (répondez en moins de 15' à quelques questions pour nous aider à orienter les réflexions stratégiques de l'association)
- En rédigeant un cahier d'acteurs (seul ou à plusieurs, prenez l'initiative de rédiger une réflexion thématique sur maximum 2 pages, à partir d'un modèle fourni)
- En partageant vos idées (En utilisant l'outil Padlet et ses Post'its 'simple et rapide, bref et concis),

ou encore en participant aux ateliers du second semestre...)

- En sollicitant une rencontre pour échanger ensemble (ce qui nous permettra de renseigner une trame d'entretien qui nourrira nos réflexions)

.....  
Vous pouvez vous associer pour contribuer collectivement. Vous pouvez nous transmettre vos contributions et nous solliciter à l'adresse mail suivante : [projetasso2021@ecopole.com](mailto:projetasso2021@ecopole.com)

## QUEL CALENDRIER ?

### D'AVRIL À JUILLET

Récolte des contributions

### DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE

- Co-construction du projet associatif et tri des contributions
- Organisation des temps d'ateliers participatifs
- Rédaction

### DÉBUT 2022

Validation

- **L'ÉQUIPE D'ÉCOPÔLE RESTE À VOTRE DISPOSITION**
- 02 40 48 54 54
- [projetasso2021@ecopole.com](mailto:projetasso2021@ecopole.com)
- **Retrouvez toutes les informations sur le renouvellement du projet associatif :**
- <https://www.ecopole.org/ecopole-renouvelle-son-projet-associatif-contribuez-y/>

# 04 RAPPORT FINANCIER 2020 D'ÉCOPÔLE

(Assemblée Générale du 29/04/2021)

L'année 2020 a été marquée par la pandémie qui sévit encore aujourd'hui, avec pour conséquence une baisse d'activité notable pour Écopôle et son réseau associatif.

Le résultat de l'exercice 2020 se traduit malgré tout par un solde positif de 6 194 € en retrait par rapport à 2019 (11 808 €) mais satisfaisant compte tenu du contexte

## LE BUDGET D'EXPLOITATION 2020

### Les charges 2020

Au 31 décembre 2020, le total des charges s'élève à 926 424 €, en forte diminution par rapport à 2019 (1 051 934 €).

La part qui revient à notre réseau associatif, pour les prestations d'animations réalisées dans le cadre des programmes d'actions sur l'EDD et sur le tri et la prévention des déchets (289 259 €) représente, près du tiers des charges totales.

Les charges de personnel diminuent également à 437 482 € contre 455 156 € en 2019.

En définitive, 81% de notre budget est consacré à rémunérer les emplois directs de notre activité.

### Les produits 2020

Les produits dont le montant est de 932 618€ sont en baisse sensible par rapport à l'exercice précédent (-16 %) et plus encore par rapport aux prévisions (-25%).

En compensation des différentes animations annulées, Ecopôle a obtenu de Nantes Métropole deux indemnités (55 236 € au total), liées aux marchés publics. La majeure partie de ces indemnités est retournée au réseau (environ 36 K€).

Les subventions sont en diminution avec un total de 380 656 € et ceci malgré le soutien des collectivités qui, pour la plupart, ont maintenu les subventions inscrites dans les conventions. Comme observé l'an passé, le montant des prestations dépasse celui des subventions (57 % /40%).

### Le Bilan 2020

A l'actif du bilan, si les immobilisations sont stables en 2020, le poste d'immobilisation en cours, création de portails Internet sur Allées de la Nature et les aménagements à Neo Verde, annonce une progression fulgurante de ce poste en 2021. Les fonds propres augmentent

fortement, dopés par la subvention relative aux locaux et à moindre titre par le résultat de l'exercice de 6 194 €.

### En conclusion...

Le résultat légèrement positif de l'exercice 2020 est un moindre mal compte tenu du contexte très difficile. Mais il démontre toutefois, la capacité de notre réseau à faire ensemble, à partager et créer de la valeur et à lutter collectivement contre les aléas conjoncturels.

Poursuivre dans cette voie, mettre en place des solutions alternatives adaptées aux contraintes sanitaires, nous permettra de maintenir au mieux notre activité. Ecopole ne manque pas de ressources, d'énergie et d'inventivité pour y parvenir.

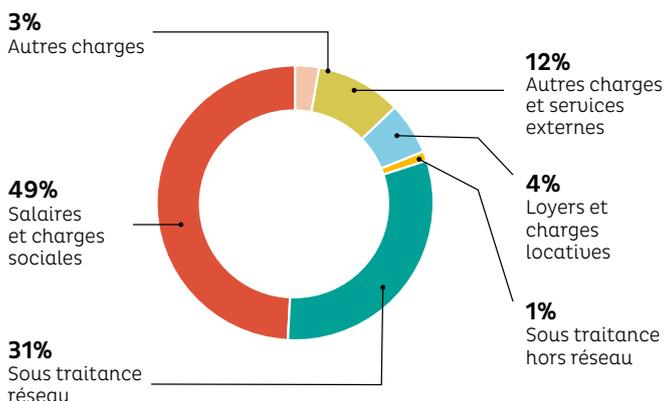
Nantes, le 29 avril 2021

Sandrine Lebeau

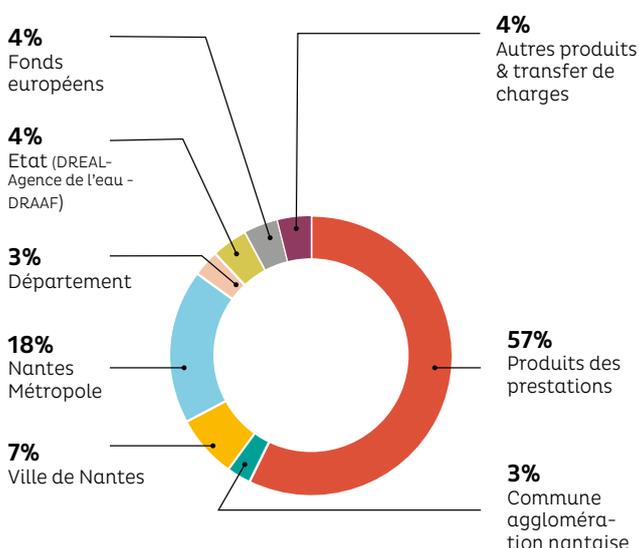
et Jean Yves Fiquereau

Trésorier et Trésorier adjoint d'Ecopole

## RÉPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION



## RÉPARTITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION



## LE BUDGET D'EXPLOITATION 2020

CHARGES D'EXPLOITATION (K€)	2018	2019	% (2)	2020	% (2)
<b>Achats et charges externes</b> dont sous traitance réseau	518 336	536 333	3% -1%	445 289	-17% -13%
<b>Impôts et taxes</b>	20	14		14	
<b>Salaires et charges</b> Dont personnel mis à disposition	447	455	2%	438	-4%
<b>Autres charges</b>	11	32	191%	3	-91%
<b>Dotations amortissements + provision</b>	38	15	-61%	25	67%
<b>SOUS TOTAL CHARGES</b>	<b>1035</b>	<b>1052</b>	2%	<b>925</b>	-12%
<b>Excédent d'exploitation</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	-25%	<b>7</b>	-42%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1051</b>	<b>1064</b>		<b>933</b>	

(1) Variation 2019/2018 (2) Variation 2020/2019

## LES PRODUITS D'EXPLOITATION 2020

PRODUITS D'EXPLOITATION (K€)	2018	2019	% (1)	2020	% (2)
<b>Ventes et prestations</b>	<b>526</b>	<b>603</b>	15%	<b>514</b>	-15%
<b>Production stockée</b>	6	4		5	
<b>Subvention d'exploitations</b>	<b>478</b>	<b>423</b>	-12%	<b>381</b>	-10%
dont ETAT	93	48		20	
RÉGION	8	0		0	
DÉPARTEMENT	28	28		32	
NANTES MÉTROPOLE	190	190		190	
Ville de l'agglomération Nantaise	119	109		118	
Autres Communauté de Communes		4		0	
Autres partenariats (Fondations, CAF...)	6	3		1	
Fond européens	34	41		20	
<b>Autres produits</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	89%	<b>5</b>	-71%
dont adhésions	5	6		4	
dont Mécénat					
<b>Transfert de charges</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	-45%	<b>27</b>	59%
dont Aides emplois	20	16		6	
Autres transferts de charges	11	1		20	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1051</b>	<b>1064</b>	1%	<b>933</b>	-12%

(1) Variation 2019/2018 (2) Variation 2020/2019



- Comité Régional Olympique et Sportif Pays de la Loire
- Conservatoire d'Espaces Naturels Pays de la Loire
- Canopé
- Crédit Coopératif
- CRESS Pays de la Loire
- ARS
- Direction départementale de la cohésion sociale
- École des Mines-Collège transitions sociétales
- GIP Loire Estuaire
- Inspection Académique
- IREPS 44
- L'Atelier des Initiatives
- Les Écossolies
- MAIF
- Mairie d'Orvault
- Mairie de La Chevrolière
- Mairie de Saint-Aignan-de-Grandlieu
- Mairie des Sorinières
- Mairie de Sautron
- Maison des Citoyens du Monde
- Muséum d'Histoire Naturelle
- AURAN
- NGE
- Préfecture
- Rectorat de l'Académie de Nantes
- Service des Espaces Verts et de l'Environnement (ville de Nantes)
- SNCF
- Syndicat mixte EDENN
- TAN
- Musée de l'Erdre (Carquefou)
- Quai Vert (Frossay)
- Caisse d'épargne
- La Maison du Lac de Grand-Lieu

Plus d'infos sur [WWW.ECOPOLE.ORG](http://WWW.ECOPOLE.ORG)